

La valorisation comptable du bénévolat

La contribution désintéressée est essentielle pour les associations. Elle doit obligatoirement être valorisée comptablement.

En 2023, près de 13 millions de personnes ont eu des activités bénévoles, soit près de un Français sur quatre. Cette contribution désintéressée fait partie intégrante du modèle socio-économique d'une association et lui permet de mener à bien son projet associatif. Depuis la réforme du plan comptable associatif, la valorisation comptable du bénévolat est obligatoire (sauf pour les associations où le bénévolat est minime).

Pourquoi valoriser le bénévolat ?

La comptabilisation est devenue une norme, tandis que la non-valorisation doit rester l'exception, ou être justifiée. En effet, l'absence de valorisation entraîne un biais dans l'analyse de la structure, puisqu'une partie essentielle de son activité reste invisible d'un point de vue comptable. La valorisation permet notamment :

- de mettre des chiffres sur une valeur non palpable ;
- d'appréhender le coût réel d'un projet associatif, et de mettre en balance les charges au regard du nombre réel d'intervenants ;
- de relativiser le poids des cofinancements, notamment des subventions, dans un projet. Elle peut notamment être considérée comme de l'autofinancement, puisqu'il s'agit d'une ressource apportée par la structure ;

- de calculer la part de la subvention sur l'intégralité du coût réel du projet, et non pas uniquement sur la part des charges.

Prenons l'exemple d'une association sociale en Guadeloupe : la collectivité lui accorde une subvention, avec un taux maximum de cofinancement fixé à 20 % du total du projet. Si l'association prend en compte uniquement les charges, le coût du projet est de 10 000 euros. La subvention accordée ne pourra pas dépasser 2 000 euros. Si l'association valorise comptablement le bénévolat, le coût réel du projet sera de 15 000 euros. La subvention accordée pourra alors atteindre un maximum de 3 000 euros.

Au-delà de l'aspect budgétaire, cette valorisation permet de montrer le caractère désintéressé de ses membres, en affichant le poids de leur engagement et la capacité de l'association à mobiliser des personnes autour de son projet associatif.

La valorisation comptable est une manière d'officialiser le bénévolat, en le faisant apparaître dans un budget, un rapport d'activité, et dans les comptes annuels.

Comment mesurer ?

Plusieurs outils sont à la disposition des dirigeants associatifs :

La fiche individuelle de temps

Voir le modèle de fiche individuelle de temps ci-contre.

Cette fiche est un exemple possible.

Elle peut être créée sous format Excel et être accessible aux bénévoles.

Ainsi chaque bénévole liste ses tâches accomplies et le temps passé.

UTILISER LE LOGICIEL LIBRE « BÉNÉVALIBRE »

Un collectif d'associations a développé un logiciel libre, entièrement gratuit qui permet de calculer et de mesurer le bénévolat dans les associations. Il peut être complété par la structure, ou le bénévole directement.

benevalibre.org/site/

Le tableau de valorisation du bénévolat

Voir modèle de tableau de valorisation du bénévolat ci-contre.

Tenir un tableau de valorisation du bénévolat permet de lister et de calculer le temps passé sur un projet.

Comment calculer le taux horaire applicable ?

Grâce à ces outils, l'association a la capacité d'analyser de manière fine le poids et la valeur possible de chaque action bénévole réalisée.

Différentes méthodes existent pour définir un taux horaire pour chaque tâche : soit en se basant sur un salaire de référence, soit à partir des grilles des conventions collectives du secteur. Il est également possible de calculer un « coût de remplacement », c'est-à-dire le montant que cela coûterait de réaliser l'action sans bénévole.

Dans tous les cas, il est essentiel d'en discuter collectivement, et de définir des règles de calcul claires, justifiables, et partagées en assemblée générale ou en conseil d'administration.

Cette étape est cruciale, car l'association doit pouvoir justifier de méthodes d'enregistrement fiables, et de données vérifiables.

Comment le faire apparaître dans les comptes annuels ?

Si le bénévolat joue un rôle important dans l'association, il est possible de le valoriser comptablement de deux manières :

- dans les comptes de classe 8 :
 - * au crédit du compte « 875. Bénévolat », la contribution ;
 - * au débit du compte « 864. Personnel bénévole », en contrepartie, l'emploi correspondant ;
- au pied du compte de résultat, dans la rubrique « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

La valorisation comptable du bénévolat n'a pas d'impact sur le compte de résultat, ni sur le résultat de l'exercice. Néanmoins, son intégration permet d'avoir une image plus juste des moyens

Lignes à faire apparaître sous le compte de résultat

Emplois des contributions volontaires en nature	Montant (en euros)	Contributions volontaires en nature	Montant (en euros)
Bénévolat	5 000	Bénévolat	5 000
Total	5 000	Total	5 000

engagés par la structure pour réaliser son projet.

Dans l'annexe comptable, il convient de préciser la nature et l'importance de ces contributions (méthode de calcul utilisée, taux horaire, nombre de bénévoles concernés, etc.).

En cas de difficulté, l'association devra se rapprocher d'un expert-comptable qui pourra saisir, et vérifier, les montants concernés.

montants affichés. Méthode de calcul, feuille d'emargement, supports : l'association doit avoir la capacité de prouver le montant qu'elle souhaite valoriser. Enfin, la valorisation doit donner une vision fidèle de la réalité dans la structure. Il convient de définir un taux horaire et des montants cohérents avec l'activité de la structure. Attention à ne pas surestimer, et donner une vision fidèle de la réalité.

Points de vigilance

Il existe donc de nombreux avantages à valoriser comptablement le bénévolat dans les associations. Néanmoins, il est important de pouvoir justifier les

En savoir plus

- Outils pratiques (dossier annuel bénévole, fiche individuelle bénévole, tableur Excel, etc.) : s.42l.fr|UO6WoN2X
- Guide pratique Bénévolat : valorisation comptable, 2022 : s.42l.fr|p6Cruxj1

Fiche individuelle de temps

Nom			
Prénom			
Numéro d'adhérent			
Date	Nature des travaux	Nombre d'heures	Visa du responsable
Total			
Signature du bénévole			

Tableau de valorisation du bénévolat

Nom du bénévole	Date	Activité	Travaux effectués	Durée	Taux horaire	Total
Roland	25/01/2024	Forum	Animation	5 h	60 €	300 €
Hubert	13/03/2024	Forum	Transport	2 h	30 €	60 €
Akim	14/03/2024	Soin	Médecine	5 h	60 €	300 €
Marion	15/03/2024	Dépendance	Jardinage	2 h	18 €	36 €
			Total	14 h		696 €